



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

ANDERLUES

2^{ème} SALON DES SENIORS

SAMEDI 21 AVRIL 2018 DE 11H À 17H
CENTRE CULTUREL D'ANDERLUES : 10, PLACE ALBERT 1^{ER} - 6150 ANDERLUES

CULTURE BIEN-ÊTRE LOISIRS
SERVICES À LA PERSONNE

SANTÉ SÉCURITÉ INFOS SUR LES PENSIONS
DROIT ET PATRIMOINE : PRÉSENCE D'UN NOTAIRE DE 15 À 17H
NAVETTE GRATUITE SUR INSCRIPTION
AU 071/54 91 77

ENTRÉE
GRATUITE

INFOS:
0494/39.63.64

Activité soutenue par Philippe Tison, Bourgmestre d'Anderlues, sous l'égide de L. Rizzo, en collaboration avec le Conseil Consultatif des Aînés, le PCS, la Bibliothèque Communale, le CPAS, l'ADL, le Centre Culturel, et la commune d'Anderlues.

42

Trimestriel
Mars 2017

www.anderlues.be

**Installation - Entretien
Dépannage - Transformation**

CHAUFFAGE ERIC DEMORY

SPECIALISTE AGREE - GAZ - MAZOUT

GSM 0477 80 62 92
Rue d'Anderlues 64
6540 LOBBES



**Réalisez
des économies €
avec nos chaudières,
adoucisseurs,
boilers, ...**

**Service
après-vente garanti
Devis gratuit
Dépannage rapide
Entreprise enregistrée**

VIESSMANN Buderus  Saint Roch
EnerTech Group

Olivier Byl
spid

0495 820 137

- Vidange - Pompage
- Débouchage
- Curage toutes canalisations
- Passage caméra
- Nettoyage de citernes
- Dénéigement et épandage hivernal

www.olivierbyl.be • Tél 071 31 84 62 • Fax 071 59 20 68 • info@olivierbyl.be



Infirmière à domicile
Bauduin Marine

Toilettes, injections, pansements, perfusions
Soins palliatifs, chimiothérapies, antibiothérapies
Prises de sang

Agréée toutes mutuelles

0492/84.32.12

marinebauduin16@gmail.com

Le Collège communal à votre service

TISON Philippe - Bourgmestre

Place Albert 1er, 21

071/54.89.31

philippe.tison@anderlues.be

Attributions : police et sécurité, incendie, état civil, administration générale, tutelle CPAS, cultes, communication du Collège.



ZANOLA Rudy - Echevin

Rue Maurice des Ombiaux, 2A

0475/69.26.94

zanola.rud@gmail.com

Attributions : sports, jeunesse, infrastructures sportives, plaine de jeux, PCS.



DUSSART Roseline - Echevine

Place Albert 1er, 21

0492/95.52.57

roselinedussart@gmail.com

Attributions : ADL, accueil extrascolaire, petite enfance, santé publique, fêtes et folklore.



GUYOT Michaël - Echevin

Place Paul Pastur, 21

0476/94.14.80

michael.guyot@skynet.be

Attributions : affaires économiques, formation, ruralité, commerce, nouvelles technologies, patrimoine, bibliothèque.



MOSCARIELLO Annibale Echevin

0475/84.07.27

annibale.moscariello@hotmail.com

Attributions : enseignement, budget et finances, gestion du service travaux, cimetières, bien-être animal.



BACCATI Franco - Echevin

0475/47.52.50

baccati.franco@gmail.com

Attributions : urbanisme et aménagement du territoire, logement, marchés publics, travaux publics, mobilité, bien-être au travail.



RIZZO Lori - Présidente du CPAS

Rue Paul Janson 61

071/52.65.21

loririzzo36@gmail.com

Attributions : affaires sociales, conseil consultatif des aînés, pensions, cérémonies, protocole, culture, jumelage, relations extérieures.
Permanence le vendredi au CPAS
(Pour prendre un rendez-vous : 071/52.65.21)





Le mot de votre Bourgmestre

Madame, Monsieur,
Chers Concitoyens,

Cette année encore, la Commune d'Anderlues a décidé d'offrir une aide aux citoyens pour le remplissage des feuilles d'impôt. Nouveauté pour 2018 : ce service sera disponible uniquement sur rendez-vous ! Vous trouverez toutes les informations utiles pour votre inscription dans ce bulletin communal afin de ne pas manquer cette opportunité !

Dans le courant du mois d'avril, le FOREM installera à Anderlues son antenne à la rue Babusiaux au sein de la Maison de la Cohésion Sociale. Les différents services de conseil et d'accompagnement des demandeurs d'emploi se mettront progressivement en place en partenariat avec l'Administration communale. J'aurai l'occasion de vous présenter ce beau projet pour Anderlues dans notre prochain bulletin communal.

En avril également se tiendra au Centre culturel une nouvelle édition du Salon des Senior. Au programme : la découverte des nombreuses opportunités et services disponibles dans notre commune pour les aînés : sport, loisirs, santé, retraite active, activité d'indépendant complémentaire, informations sur les pensions, etc. Un rendez-vous incontournable au Centre culturel ce 21 avril 2018 !

Enfin, le printemps sera à nouveau synonyme d'environnement dans notre commune. En marge de notre participation à l'opération du Grand Nettoyage de la Région Wallonne ces 23, 24 et 25 mars, les services communaux mèneront des actions spécifiques pour lutter contre les incivilités et les déchets sauvages. L'occasion de rappeler que chacun est concerné par la propreté publique !

Bonnes vacances de Pâques à nos petits écoliers et aux étudiants !

Votre Bourgmestre,
Philippe TISON



Numéros utiles à conserver

- Service de garde médicale « Allo Santé » : 071/ 33.33.33, les nuits et le weekend.
- Poste de garde de médecine générale: Rue Spinois (Institut Gailly), 6000 Charleroi, du lundi au vendredi de 19h00 à 23h – les samedis, dimanches et jours fériés, de 08h00 à 23h00.
- Pharmacie de garde : www.pharmacie.be – 093/99.000
- Zone de Police Anderlues-Binche :
 - Appel d'urgence : 101 (en permanence)
 - Intervention non urgente : 064/311.660 (entre 08 et 19h)
- Accidents-Agression : 112
- Service médical d'urgence : 112
- Pompiers : 112
- Centre anti-poisons : 070/245 245
- Odeur de gaz : 0800/87.087
- La Ressourcerie du Val de Sambre : 071/47.57.57, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.



Nouvelles

In memoriam



La Commune d'Anderlues souhaite rendre un hommage appuyé à Monsieur Raymond Blairon, ancien directeur de l'école communale du Centre décédé ce 14 février 2018.

Figure emblématique d'Anderlues, Raymond Blairon a marqué de nombreuses générations d'enseignants, de parents et d'écoliers. Sa gentillesse, son professionnalisme et sa générosité resteront gravés dans les mémoires de nombreux anderlusiens.

Quelques semaines avant sa disparition, il avait fêté dignement ce 9 janvier ses 100 ans entourés de ses proches et de quelques représentants communaux.

Il restera pour tous un exemple d'une vie riche et bien remplie au service de l'enseignement public et de la transmission des savoirs aux jeunes générations !

Aide au remplissage des déclarations fiscales à l'impôt des personnes physiques (exercice d'imposition 2018)

Deux fonctionnaires du Ministère des Finances organiseront des permanences à l'Administration communale – Bureau du Bourgmestre – Place Albert 1er 21.

Pour qu'un maximum de personnes puisse bénéficier de ce service gratuit, 5 journées sont prévues:

- Le mardi 22 mai 2018
- Le mardi 29 mai 2018
- Le lundi 4 juin 2018
- Le lundi 11 juin 2018
- Le lundi 18 juin 2018

Afin de limiter le temps d'attente et d'éviter de refuser des personnes, le remplissage se fera **uniquement sur rendez-vous**. 10 encodages par heure sont prévus et chaque déclaration devra être planifiée. N'oubliez donc pas de mentionner avec combien de déclarations vous vous présenterez.

Prise de rendez-vous : Par téléphone : 071/54.89.31 - Par mail : philippe.tison@anderlues.be

Le jour du remplissage de votre déclaration, soyez en possession de votre carte d'identité (et du code Pin à 4 chiffres). Si vous souhaitez faire remplir les documents d'autres personnes, vous devrez également présenter leur carte d'identité ainsi que l'original de la déclaration signée.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.

Cimetières

Nous portons à la connaissance de la population que plusieurs caveaux rénovés situés au vieux et au nouveau cimetière sont mis en vente dès à présent.

Pour tous renseignements au niveau du prix et des modalités à respecter, veuillez-vous adresser au service cimetière, situé dans le bureau de la population, à l'Administration communale.

Nos fossoyeurs restent également à votre disposition pour toute question portant sur les emplacements de ces caveaux.





Environnement



Actualités

Nouveautés dans les recyparc (anciennement appelés les parcs de recyclage) :



Les petits plastiques d'emballage

ENCORE PLUS DE RECYCLAGE : L'ICDI continue d'innover en 2018 !

Depuis le 05 janvier 2018, dans la zone ICDI, les citoyens peuvent encore améliorer le tri de leurs déchets ménagers en rapportant séparément et gratuitement les petits plastiques d'emballage au recyparc ! Une manière de réduire davantage leur production de déchets résiduels !

Les collectes de sacs bleus PMC en porte-à-porte continuent sans changement et il est important de continuer à bien respecter les règles de tri.

Quels déchets sont acceptés ?

Tous les petits plastiques d'emballage **vides, secs et propres** qui ne sont pas acceptés dans le sac bleu prévu pour les PMC :

- **Les films, sacs et sachets en plastique** (sacs type « fruits et légumes », films emballant les revues, films étirables autour des denrées alimentaires, etc., films plastiques entourant les nouveaux objets, sac de terreau...);
- **Les ravers et pots en plastique** (les barquettes et ravers de beurre, de fruits, de charcuteries, de fromages, de viennoiseries, pots de fleurs, de glace, de yaourts, de sauce,);
- **Emballages vides de produits d'hygiène** (les pots et tubes de cosmétiques, les tubes de dentifrice);
- Tous les **petits objets en plastique** autres qu'emballages **d'un volume inférieur à 10 litres**, sans aucune partie métallique (seaux, cintres, boîtiers de CD, jouets en plastique sans piles ni métaux etc.).

Films, sacs et sachets en plastique



Ravers, barquettes et pots en plastique



Emballages vides de produits d'hygiène



Petits objets en plastique



Comment bien préparer sa visite au recyparc ?

Avant de vous rendre au recyparc, vérifiez le guide du tri pour préparer au mieux votre visite. Emportez vos petits plastiques d'emballage dans un sac en plastique de récupération.

ATTENTION : les films plastiques qui présentent une couche d'aluminium (sachets de chips, emballage de café, certains emballages d'aliments pour animaux, etc.) sont **strictement interdits** car ils ont un impact négatif sur le recyclage de ces matières. Nous comptons sur vous pour y être attentifs.

N'oubliez pas de toujours vous munir de votre carte d'identité.

Que deviendront ces petits plastiques ?

Les petits plastiques vont être broyés, nettoyés, puis chauffés pour produire des granulés qui serviront à fabriquer de nouveaux objets en plastique : des bancs, des plots, des bacs à fleurs, ...

L'ICDI, en route vers le zéro déchet !



CPAS

2^{ème} Salon des Seniors

Venez nous rejoindre au **Centre Culturel d'Anderlues** ce **21 avril 2018** de **11 h à 17h**.

De nombreux exposants vous attendent. L'objectif est de présenter aux aînés différents types d'activités ou sujets qui les intéressent. Il est donc tout à fait naturel d'informer au mieux cette frange importante de la population de plus en plus active et dynamique communément désignée en tant que (jeunes et moins jeunes) seniors sur les nombreux services, produits et activités qui lui sont spécialement dédiés. En effet, ce salon sera l'occasion pour des partenaires publics, et privés de proposer des produits, du matériel, des services qui touchent directement nos séniors

Thèmes abordés : culture, loisirs, santé, sécurité, bien-être, droit et patrimoine, services à la personne, informations sur les pensions...

Le service d'aides aux familles du CPAS : une aide au quotidien

En cas d'ennuis de santé, d'accident, ou simplement si le besoin s'en fait ressentir, le CPAS d'Anderlues met à votre disposition différents services afin de faciliter votre quotidien : l'aide familiale, l'aide-ménagère et les repas à domicile.

L'aide familiale :

L'aide familiale est une aide pluridisciplinaire au domicile du citoyen. Ses capacités d'écoute, de diplomatie, de bon sens, de chaleur humaine et de disponibilité sont appréciées de chacun.

L'ensemble des tâches réalisées par l'aide familiale contribuent au bien-être quotidien des personnes.

Une équipe au service de votre bien-être

Les soins corporels quotidiens sont assurés avec l'aide partielle ou totale de l'aide familiale en fonction du degré de dépendance de la personne soignée.

La toilette ne consiste pas seulement à vous rendre propre, mais à vous apporter soin et bien-être. En prenant le temps nécessaire, l'aide familiale tient compte de vos besoins. C'est un véritable accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Un passage quotidien, le matin ou le soir selon vos besoins, vous permettra de vous sentir bien grâce à la bienveillance de votre aide familiale.

Une aide précieuse à domicile

L'aide familiale peut vous aider à démarrer la journée en douceur en vous préparant votre petit-déjeuner et en vous aidant pour votre toilette. Elle fera votre petite vaisselle ou vous repassera vos vêtements. Elle pourra vous accompagner pour vos courses ou même à la banque. L'aide familiale pourra même vous cuisiner ce dont vous avez envie.

C'est une visite privilégiée pour s'assurer que tout va bien et que vous ne manquez de rien.

L'aide ménagère :

Elle se charge de vos tâches ménagères (entretien de la maison, des vitres...). Elle prend le temps d'identifier vos besoins afin de vous proposer le travail le mieux adapté à vos attentes.

Tarifs

La personne aidée par une aide familiale et/ou une aide ménagère est redevable d'une contribution horaire. Elle est calculée lors de l'enquête sociale effectuée par un assistant social, en fonction des revenus, déduction faite des frais médicaux et pharmaceutiques.

Le taux horaire varie entre 0,87€ et 8,60€ par heure prestée. Ces professionnelles sont à votre service du lundi au vendredi de façon temporaire ou à plus long terme.

Les repas à domicile :

Le C.P.A.S. livre des repas directement à votre domicile. Ces plats, variés et équilibrés, vous seront apportés fraîchement préparés. Ils comprennent un potage, un plat principal et un dessert. Les menus peuvent être adaptés afin de répondre à des régimes éventuels (sans sel, diabète, pauvre en fibre, viande coupée, moulu...). Ils sont livrés du lundi au dimanche. Les prix, calculés en fonction de vos revenus, varient entre 4,59€ et 7,13€ par repas.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le service d'aides aux familles, M. Huon, assistant social responsable du service, vous renseignera et déterminera avec vous, le soutien à apporter en fonction de vos besoins et de vos attentes.

Il est disponible par téléphone au 071/52 65 21, par mail à l'adresse cpas-anderlues@cpasanderlues.be ou à sa permanence, le mardi de 8h30 à 11h30.

Service Repassage

Anderlue'Services

- Équipements professionnels et performants
- Repassage de qualité effectué par du personnel formé
- Délai garanti de 48h pour une manne de 5 kg

Couvert du lundi au vendredi de 8h à 16h,
le mardi à partir de 7h30 et le jeudi jusque 18h00

Rue J. Wauters, 14 à Anderlues

071 54 91 77

1 heure de repassage = 1 litre-service




Bien + qu'une
Université

PORTES OUVERTES 2018

Samedi
21/04
9h - 12h30

Mercredi
23/05
À Charleroi !

Samedi
23/06

PRÈS DE 100 FORMATIONS DU BACHELIER AU DOCTORAT

ARCHITECTURE / URBANISME / BIOMED / MÉDECINE / PHARMA / DROIT / POLYTECH - INGÉNIEUR CIVIL
 PSYCHO / ÉDUCATION / LOGOPÉDIE / SCIENCES - BIOLOGIE // CHIMIE // INFORMATIQUE // MATH // PHYSIQUE
 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES / TRADUCTION / INTERPRÉTATION / WAROCQUÉ - ÉCONOMIE // GESTION






N° entr. 0445.571.379 MR/156001071

- * Située dans un cadre de verdure
- * Chambres confortables individuelles et communes
- * Qualité des soins
- * Convivialité

Rue du Château, 81 • 6150 ANDERLUES • Tél. 071 52 93 70
ou 52 16 16 • Fax 071 54 06 03 • ledouaireasbl@gmail.com

**ANDERLUES
MATERIAUX**






**TOUS MATERIAUX de construction
& CARRELAGES**

Blocs - Briques - Dalles - Clôtures
 Bois - Panneaux - Lambris - Isolation - Charpentes
 Ciments - Carrelages - Pavés - Sable - Gravier - Tuiles - Ardoises
 Tuyaux - Citernes béton et PVC

49, rue Roton - ANDERLUES
 ☎ **071/52 37 87** Fax : 071/52 72 98

POMPES FUNEBRES



(Maison Fondée en 1895)
Funérarium, magasin et bureau
Deux funérariums pour toute la région

071 52 32 56

Rue des Combattants, 19
6150 ANDERLUES

Rue Lombard, 23
6182 SOUVRET

MONUMENTS FUNÉRAIRES • INCINÉRATION • ORGANISATION
 COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES PARTOUT POUR TOUS • EMBAUMEUR
 DIPLOMÉ BIE • Assurances funéraires et dépôt des volontés

Equipe Pourtois

Soins infirmiers.
Anderlues et environs.
(par sympathie)

064/33.87.78



Fêtes et Folklore

Festivités carnavalesques 2018

C'est sous un magnifique soleil que la Société des Gilles du Centre a fêté ses 120 ans !

La journée du dimanche s'est terminée en apothéose par un superbe feu d'artifice accompagné d'un innovateur show laser. La Sono K Dance et le Comité des Fêtes et Folklore nous ont offert un spectacle unique pour le ravissement des petits comme des grands !

Quelques photos pour se remémorer ces magnifiques instants.





Développement Local

Aux futurs indépendants souhaitant installer leur activité commerciale à leur domicile.

Dorénavant, les futurs indépendants sont soumis à l'obligation d'introduire une demande de permis d'urbanisme dans les cas suivants :

- Le placement d'une ou plusieurs enseignes, ou un ou plusieurs dispositifs de publicité ;
- La modification de la destination de tout ou partie d'un bien, en ce compris la création dans une construction existante d'un hébergement touristique en tenant compte des critères suivants :
 - a) L'impact sur l'espace environnant
 - b) La fonction principale du bâtiment
- La modification dans un bâtiment dont la destination autorisée par permis d'urbanisme est commerciale, la répartition des surfaces de vente et des activités commerciales autorisées.

L'ADL vous orientera en fonction de votre projet vers les services compétents.

Wallonie Bienvenue 2018

La Commune d'Anderlues a été sélectionnée pour organiser son **3^{ème} Wallonie Weekend Bienvenue les 15 et 16 septembre 2018**. Vous êtes collectionneurs, artistes, passionnés, passionnants... Nous avons besoin de vous pour devenir ambassadeur de votre commune ! Si vous êtes prêts à ouvrir l'espace d'un week-end les portes de votre maison, de votre association, de votre club, de votre atelier ou de votre entreprise... faites-vous connaître au plus tôt ! Informations : 071/54.47.41 – adl@anderlues.be – www.walloniebienvenue.be



Journée de l'Arbre Concours commerçants «Consommer Local, c'est Agir Global »

Rappel des gagnants

Bons d'achat de 10 € :

DI DOMENICO Ophélie
GANINS Sylvie
LAMBOT Nathalie
LEFIN André
MALENGRE Jean-Marie
NURRA Lucia
REYNVOET Michel
SANDERS Philippe
STAQUET Liliane

Bons d'achat de 20 € :

DULFENEERS Sonia
GODFROID Yves
HANNECART Nancy
HANOTEAU Joël
HAUMONT Luc
MARCOU Claude
TRAPPOLINI Mariella

Bons d'achat de 50 € :

DELHEZ Michel
HOCQUET Myriam
NAPIERALSKI Nathalie

Carte de fidélité éco-sympa

Consommer local, c'est agir global

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

Les gagnants seront avertis par téléphone ou par mail

Nous invitons ces gagnants à se rendre dans un des commerces participants afin d'y effectuer des emplettes pour le montant remporté, il est possible de se rendre dans plusieurs établissements différents.

Par la suite, il suffit de se présenter au l'Agence de Développement Local avec le(s) ticket(s) de caisse attestant les dépenses. Le montant remporté sera alors remboursé. Pour plus de renseignements, contactez l'ADL au 071/54.47.41

Envie de changer de carrière ? Envie de devenir indépendant(e) à titre complémentaire ou principal ? ou envie de tester la faisabilité de votre projet d'entreprise ou d'activité indépendante ? Contactez l'Agence de Développement Local !



Vous êtes installé(e) comme indépendant(e)/commerçant(e) depuis peu à Anderlues ? Contactez-nous !

ADL : 071/ 54 47 41 - adl@anderlues.be



Plan de Cohésion Sociale

Focus sur la cité Jardin du Fief

Depuis quelques années déjà, la cité du fief est le théâtre de nombreuses activités organisées par le Plan de Cohésion Sociale et l'ISSH avec le soutien d'habitants motivés et enthousiastes.

Ces derniers mois, le steetfief festival a permis la réalisation de plusieurs fresques au bas des immeubles sociaux.

Nous pouvons encore citer l'organisation d'excursions en collaboration avec le Plan de Cohésion Sociale comme la visite des marchés de Noël d'Aix-la-Chapelle et Maastricht,...

Parmi les habitants de la cité, Eric, Isabelle et Omar sont de formidables ambassadeurs de leur quartier car grâce à eux des activités pour les jeunes et avec les jeunes sont mises en place comme l'organisation de tournois de foot, de belotes,...

Ils sont aussi et avec d'autres les garants de la propreté de leur cité et réfléchissent avec le PCS et l'ISSH l'embellissement de cette dernière pour les mois et les années à venir.



Été solidaire- je suis partenaire 2018

Cette opération annuelle permet aux communes d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et d'août pour réaliser des petits travaux d'utilité publique.

Si tu es intéressé, n'hésites pas à envoyer ta candidature pour le 31 mai au plus tard à l'attention du Plan de Cohésion Sociale (Place Albert 1er, 21 6150 Anderlues)

Pour toute information, veuillez contacter le service du Plan de Cohésion Sociale aux numéros suivants : 071/ 54 89 56 - 071/ 54 91 25

Marché du monde

Le Plan de Cohésion Sociale vous invite au 14ème marché du monde !

Celui-ci se déroulera le samedi 12 mai dès 11h à la Maison des Sports.

Cette année encore, nous vous ferons voyager entre l'Italie, l'Allemagne, les Philippines, le Brésil, l'Irlande et bien d'autres pays encore.

Laurent Marianne

**Toilettes, pansements, injections,
soins palliatifs - 7 jours sur 7**

Rue des Bruyères 17
6150 ANDERLUES

Tél. 071 54 43 89
GSM 0475 81 16 47



La Tulipe Noire

Grand choix :

- Bouquets variés
- Orchydées garnies
- Compositions : plantes, fleurs coupées...

A emporter ou sur commande

Livraison gratuite à Anderlues

Rue Joseph Wauters, 6
6150 ANDERLUES
071 540 209 - 0475 765 571



Entreprise Générale de Toiture
Agréée Région Wallonne



**BEUVELET
TOITURES L.R.J.**
sprl

Toiture • Charpente • Zinguerie
Plate-forme (Zinc - Derbigum)
Cheminée • Pignons • Corniche
Recouvrement PVC • Démoussage toiture

Tél. et Fax : 071/52 27 71

GSM: 0475/41 01 76

0497/71 64 66

Rue du Brûle, 49 - 6150 Anderlues

beuveletroland@hotmail.com



Sport



Le sport et vous

Qu'attendre de la pratique d'un sport ?

Améliorer son bien-être, rencontrer d'autres personnes, faire partie d'une équipe, se dépasser, améliorer son endurance ou encore se détendre... Les bonnes raisons de pratiquer un sport sont nombreuses !

À vous de choisir en fonction de votre objectif : Travailler son endurance - Accroître sa masse musculaire : musculation, gymnastique - Améliorer ses réflexes - Se relaxer, et tonifier ses muscles - Stimuler son esprit d'équipe - Développer ses aptitudes artistiques - Profiter de la nature - Se confronter à un adversaire - Développer sa précision - Etc...

Quoi que vous choisissiez, l'important est de ne pas rester sédentaire et croire en notre devise :

« Bougez-vous !, cela fait un bien fou ! »

Salle omnisports

KARATÉ	Lundi de 19h00 à 20h00
GYM DOUCE	Lundi de 20h00 à 21h00 et Mercredi de 19h00 à 20h00
BADMINTON	Mardi et vendredi de 12h30 à 13h30
VOLLEY	Mardi de 14h00 à 15h00 et de 17h30 à 18h30
MINI-FOOT ENFANTS	Mercredi de 17h00 à 19h00 et samedi de 10h00 à 12h00
MINI-FOOT FÉMININ	Mardi de 20h15 à 21h15

Salle Jean XXIII

TENNIS DE TABLE	Lerat Jean Luc 07471/54 97 63
FITNESS	Szczepaniak Marcel 0475/44 52 65

Maison des Sports

STEP	Lundi de 19h00 à 20h00
BODY SCULPT	Lundi de 20h00 à 21h00 et Mercredi de 19h00 à 20h00
ABDOS FESSIERS	Mardi et vendredi de 12h30 à 13h30
STRETCHING	Mardi de 14h00 à 15h00 et de 17h30 à 18h30
KUNG FU JUNIORS	Mercredi de 17h00 à 19h00 et samedi de 10h00 à 12h00
ZUMBA FIT	Mardi de 20h15 à 21h15
GYM DOUCE	Lundi de 18h00 à 19h00
TAI CHI	Lundi et Vendredi de 14h00 à 16h00
ZUMBA	Vendredi de 19h00 à 20h00
TIR A L'ARC	Mercredi de 14h00 à 16h00 et 20h30 à 22h30 - Vendredi de 20h30 à 22h30
TREMPA FIT	Mardi 19h00 à 20h00 Jeudi de 19h30 à 20h30
SOPHROLOGIE	Mardi de 15h00 à 16h00 et de 16h15 à 17h15 - Dimanche de 9h30 à 10h30 (3 dimanches par mois) - Réservation obligatoire : 0473/53.75.84
SPINNING	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi en soirée Réservation obligatoire : 0497/71.66.48

Renseignements : 071/54.16.38 - Poliart Bertrand, coordinateur sportif • 071/4648.84 - Petiaux Francy, Directeur



Culture



LE CENTRE CULTUREL MENE L'ENQUÊTE



Citoyen(ne), habitant(e) d'Anderlues, que vous soyez jeune ou plus âgé(e), actif/active dans votre ville ou non, VOTRE AVIS nous intéresse! Dans le cadre du nouveau décret du 21 novembre 2013 relatif aux Centres culturels, nous avons pour mission de réinterroger le territoire, c'est-à-dire VOUS ; connaître votre vision d'Anderlues, vos volontés pour l'avenir, ce qui vous rend fier/fière, ou justement au contraire, ce que vous aimeriez modifier concernant votre ville. Vos réponses nous aideront à relever les enjeux de notre territoire, mais surtout, de jeter les bases de notre future programmation culturelle.

Quel est votre quartier :

Quel est votre âge :

Vous êtes : Un homme – Une femme

Quels sont vos centres d'intérêt dans le domaine culturel (Plusieurs réponses possibles) :

☐ Théâtre / spectacle

☐ Cinéma

☐ Concert / Opéra / Festival

☐ Musée / Galerie d'art

☐ Bibliothèque

☐ Jeux vidéo

☐ Autre :

Selon vous, quels sont les domaines à améliorer au sein d'Anderlues (plusieurs réponses possibles):

☐ La Mobilité

☐ La sécurité

☐ La jeunesse

☐ L'écologie / Les espaces verts

☐ Le vivre ensemble

☐ La culture / Le patrimoine / Le folklore

☐ L'intergénérationnalité

☐ La participation citoyenne

☐ Le logement

☐ Autre :

L'image que vous vous faites de votre ville est : positive – négative

En un mot, comment décririez-vous Anderlues :

Vous venez à Anderlues pour :

D'un claquement de doigt, que changeriez-vous à Anderlues :

En 2025, Anderlues doit-être une commune qui :

Connaissez-vous le Centre culturel d'Anderlues : oui – non

Merci de déposer vos réponses dans la boîte aux lettres du Centre culturel d'Anderlues ou dans celle de la maison de la convivialité :

Centre culturel d'Anderlues
Place Albert 1^{er}, 10
6150 Anderlues

Maison de la Convivialité
Cité jardin du Fief, 85
6150 Anderlues

Nous vous remercions d'avance pour votre participation !



Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018

Qui peut voter ?

Toute personne remplissant les conditions suivantes :

- Avoir 18 ans accomplis le jour des élections
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Etre inscrit au registre de la population avant le 1er août 2018

Pour les étrangers : comment s'inscrire sur la liste des électeurs ?

Quelles sont les démarches à accomplir pour les personnes venant d'un état membre de l'Union européenne ?

Les personnes ressortissant d'un état membre de l'Union européenne doivent être inscrits(es) sur la liste des électeurs de la commune pour pouvoir voter.

Pour être inscrits, il faut avoir introduit une demande comme électeur(trice) aux précédentes élections communales.

Attention, si la personne a déjà voté aux élections européennes, elle n'est, cependant, pas inscrite sur la liste des électeurs pour les élections communales.

Si ce n'est pas le cas, il faut donc compléter, obligatoirement, **un formulaire de demande** à obtenir gratuitement à l'administration communale - Service élections - Secrétariat du Bourgmestre – Me JOSSE-DUPONT

Cependant, les personnes inscrites sur la liste des électeurs, lors des élections communales 2012, seront automatiquement inscrites pour les prochaines élections communales.

Quelles sont les démarches à accomplir pour les personnes venant d'un état non membre de l'Union européenne ?

Les personnes ressortissant d'un état non-membre de l'Union européenne qui résident depuis au moins cinq années en Belgique peut voter à condition de respecter les conditions liées à la capacité d'électeur et de s'inscrire préalablement comme électeur. Celui-ci devra également signer une déclaration par laquelle il s'engage à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales

Pour être inscrit, il faut avoir introduit une demande comme électeur(trice) en complétant un **formulaire de demande** à obtenir gratuitement à l'administration communale- Service élections – Me JOSSE-DUPONT.

Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site : <http://electionslocales.wallonie.be>

ATTENTION :

Les personnes inscrites sur la liste des électeurs, seront automatiquement inscrites pour les prochaines élections communales.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : le 31 juillet 2018

Les ressortissants étrangers, qu'ils soient ou non issus d'un pays membre de l'Union européenne ne peuvent pas voter aux élections Provinciales.

CONTACT

Les Service élections est accessible par téléphone au 071/54.89.31, par fax au 071/54.89.38, par mail à christine.josse@anderlues.be

Avis à la population

Pour se porter volontaire sur la fonction d'assesseur pour les prochaines élections (Bureau de vote - Bureau de dépouillement communal – Bureau de dépouillement provincial), il suffit de compléter et de signer le formulaire, téléchargeable sur www.anderlues.be, et de vous présenter personnellement, avant le 01 septembre 2018, au Service Elections (Secrétariat du Bourgmestre) – Administration communale d'Anderlues – Place Albert 1er, 21 muni de votre carte d'identité.

Tél : 071/54.89.31 - Fax : 071/54.89.38

E-mail : christine.josse@anderlues.be

(Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30' à 12h30' et de 13h à 16h)



Informations utiles



L'enquête de santé s'invite chez vous

Notre commune a été sélectionnée pour contribuer à la prochaine Enquête nationale de Santé qui se déroulera tout au long de l'année 2018.

Ne vous étonnez pas si vous êtes sollicités pour y participer !

Une enquête de Santé publique dans quel but ?

L'enquête porte sur l'état de santé et les conséquences que les éventuels problèmes peuvent avoir sur la vie quotidienne. Elle s'intéresse à la consommation de médicaments, le recours à la médecine préventive, l'utilisation des services de soins et leur accessibilité pour les différents groupes socio-économiques de la population. Une série de questions porte également sur les habitudes de vie en relation avec la santé. Cette collecte d'informations permet de prendre les mesures nécessaires pour améliorer le bien-être de la population.

A qui s'adresse cette enquête ?

L'édition 2018 de l'Enquête de Santé vise à sonder un échantillon de 11.000 personnes à travers tout le pays entre janvier et décembre. Pour que l'échantillon soit le plus représentatif possible de l'ensemble de la population, environ 6.000 ménages sont tirés au sort à partir du Registre National dans 158 communes belges, elles-mêmes sélectionnées au hasard dans les trois régions du pays. Votre ménage pourrait donc faire partie de ce tirage aléatoire !

Cette enquête de grande envergure s'adresse sans distinction à toute personne qui réside en Belgique, quel que soit son âge, sa nationalité ou son état de santé.

Quelles sont les garanties de confidentialité ?

L'Enquête de Santé a été scrupuleusement examinée et légalement autorisée par la Commission de Protection de la Vie privée, un organe de contrôle indépendant chargé de veiller à la protection de la vie privée des citoyens et de la sécurité des informations lors du traitement de données à caractère personnel et a également reçu un avis favorable du Comité d'Ethique d'une université belge.

Les réponses récoltées par le biais de l'enquête sont confidentielles et anonymes. Les enquêteurs sont tenus au secret professionnel et se sont engagés formellement à une confidentialité absolue. L'identité des participants n'est pas connue des scientifiques qui effectuent les analyses statistiques. Les résultats sont rapportés de telle manière qu'il est impossible d'identifier les individus qui ont pris part à l'étude.

Qui est responsable de l'enquête de santé ?

Cette enquête est initiée et réalisée avec le soutien des autorités compétentes en matière de santé au niveau du Gouvernement Fédéral, des Communautés et des Régions. La supervision de l'enquête est assurée par un Conseil Scientifique indépendant. L'enquête est organisée sous la responsabilité de l'Institut Scientifique de Santé Publique. Cet Institut a fait appel à la Statbel, l'office belge de statistiques, pour les enquêtes sur le terrain.

Pour de plus amples informations...

Les premiers résultats de l'enquête 2018 devraient être disponibles dès la fin de l'année 2019. Les analyses permettront d'obtenir une bonne image de la santé de la population de Belgique, de suivre l'évolution de la situation sanitaire du pays et d'établir des comparaisons au niveau international.

Des informations supplémentaires et les résultats des enquêtes précédentes peuvent être consultés sur le site Internet de l'Institut Scientifique de Santé Publique à l'adresse : www.enquetesante.be

Assurances **TISON**



Courtiers d'Assurances

Confiance, sérieux...
A votre service depuis
1984



**Rue Albert 1^{er}, 21
6150 ANDERLUES**

**Tél. 071/52.15.77
Fax 071/54.12.90**

Horaire:

du lundi au vendredi de 9h à 17h
ou sur rendez-vous

E-mail :

tisonphilippe@portima.be - tisoncatherine@portima.be



**TOILETTE, INJECTION, PANSEMENT,
SOINS PALLIATIFS**

**PRISE DE SANG
PRÉPARATION DE TRAITEMENT**

0497108.48.01

**INFIRMIÈRE AVEC 10 ANS D'EXPÉRIENCE
DYNAMIQUE & SOURIANTE**

**GARIFO ROMINA
GRATUITÉ DES SOINS**

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - GAUFRIERIE



Ouvert 7j/7 :
du lundi au samedi
de 7h30 à 18h30
Dimanche et jours fériés :
de 7h30 à 18h

Chaussée de Mons 310C

En face du 

6150 Anderlues

Tél. 064 44 44 03

f Thirion boulangerie-pâtisserie-gaufrierie Anderlues

Carte de fidélité Joyn

- **Fin mars**, grand retour des tartes et tartelettes aux fraises
- **Pour Pâques**, venez découvrir nos spécialités (gâteau pascal, nids, oeufs et ballotins...)
- **Pour la fête des mamans le 13 mai**, nous vous proposons :
 - nos coeurs sablés aux fraises
 - nos gâteaux "spécial fête des mères"



N'oubliez pas notre gamme salée
(pizza, quiche...)

**GERARDIN
RANIT
DUCHARNEUX**

S.P.R.L.
Rue Léo Claretie, 1
6567 Merbes-le-Château

**GÉRANT:
FRANZ GUYOT**

MONUMENTS FUNÉRAIRES • CAVEAUX • CAVURNES • PIERRES DE
BÂTIMENTS • TERRASSES • MARBRERIE • PLANS DE TRAVAIL
POUR CUISINES, SALLES DE BAINS ET BUREAUX • MOBILIERS • DÉCORATION

TVA BE 0415.743.780
RC 102.663

Tel : 0479/33 12 33 - 071/55 65 40
Fax: 071/55 89 17
E-Mail: spri.gerardin.ducharneau@gmail.com
Web: <http://gerardinducharneau.be/>

N°ENREGISTREMENT: 08.19.11

C A T
A T C G
G C A T A
C G T C T G
T A C A G A C
G T G T A C G A
C G A G C T A T
A C T C T G T G
G T C A G A G C
C G A G A T A G

**Faites contrôler
GRATUITEMENT
votre vue chez
votre opticien
diplômé!**


HB OPTIC

**2ème équipement
GRATUIT!**

Jusqu'à

- 100€
de réduction *

*Voir infos et conditions en magasin. Offres non cumulables.
Valable du 20/03/18 au 20/05/18.

Rejoignez-nous :



www.hboptic.com



Agréés toutes mutuelles



064 33 70 43
chaussée de Mons, 310b
6150 Anderlues

En face du Mc Do



AMS
Audiology &
Medical Services

Appareils auditifs

Audiologiste agréé
mutuelles + ONIG

Conseils gratuits
Sur rendez-vous - Tél. 064/33 70 43

Nous vous informerons sur votre
audition et nous vous conseillerons
pour un résultat discret et efficace.

- ✓ ADAPTATION et CONSEILS personnalisés.
- ✓ Entretien de votre appareil
- ✓ Piles auditives - Accessoires pour malentendants.
- ✓ Bouchons nageurs et antibruits sur mesures.
- ✓ Devis pour toute réparation.

**Essai 1 mois
sans engagement**

